

## Partage des bien en cas de rupture de pacs

Par moi71, le 22/10/2008 à 21:36

mon ami a quitté le domicile familial. nous sommes toujours liés par un pacs. nous avions acheté à crédit une maison avant la conclusion de notre pacs. mon ex-partenaire souhaite garder cette maison, à quoi puis-je prétendre ?